

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
18/03/2022

COMPOSITION :

PRÉSENTS : Mmes BENOIT Béatrice, CART-COLTAT Gaëlle, DEFRASNE Sophie, DURAFFOURG Valérie, REYMOND Anne-Laure et MM DEBOIS Rémi, DELAVENNE Florian, DHOTE Olivier.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme DEFRASNE Marie, M LAFFLY Florent et M VALION Cyril qui a donné procuration à Mme BENOIT Béatrice

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M Florian DELAVENNE, fonction qu'il a acceptée

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 11/02/2022

Approuvé

2) ONF : CONTRAT DE BUCHERONNAGE

L'ONF a rédigé un contrat de gré à gré de travaux de bucheronnage et/ou de débardage en forêt communale entre la commune de Bouverans et M Laurent Mathieu. Il s'agit d'un contrat de service d'exploitation forestière conclu pour un volume de bois exploité de 1500 m³ (à plus ou moins 20% près) pour l'année 2022.

Les prix de base pour l'abattage-façonnage est de 9.25 € HT / m³ et pour le débardage de 6.25 € HT / m³.

L'exposé du maire entendu, après délibération et à l'unanimité des membres présents, le contrat de bucheronnage est accepté par le conseil municipal.

3) SYDED

En ce qui concerne le groupement pour la maintenance du parc d'éclairage public, la délibération est reportée à la prochaine séance

4) POINTS NOEUDS

Dans le cadre de sa politique cyclable, le Département du Doubs participe au déploiement d'itinéraires cyclables sur son territoire via plusieurs modalités d'intervention dont le système de jalonnement « points-nœuds ». Ce système repose sur l'identification des carrefours. Un numéro de 1 à 99 est attribué aléatoirement à chaque intersection de tronçon qui constitue un nœud renvoyant vers d'autres nœuds. Le territoire est ainsi couvert par un ensemble de « points-nœuds », indiqués par un panneau à chaque croisement permettant à l'utilisateur de se situer et se diriger.

Une convention entre le Département et les communes concernées est nécessaire afin de définir les modalités de mise en place, de surveillance et d'entretien de la signalisation des « points-nœuds » et également pour définir les modalités de gestion des équipements à destination des cyclistes que le Département souhaite installer.

L'exposé du maire entendu, après délibération et à l'unanimité des membres présents le conseil municipal autorise M le Maire à signer la convention relative à la mise en place, à la surveillance et à l'entretien de la signalétique « points-nœuds » et des équipements à destination des cyclistes sur le domaine de la commune de Bouverans

5) CFD

RAS

6) DEMANDE D'ACHAT CAVEAU URNE

M le Maire fait part de la demande de la famille Daniel BROCARD d'acquérir un caveau-urne.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte la vente du caveau-urne à la famille Daniel BROCARD.

7) DEVIS ET DÉLIBÉRATIONS

- **Taille des arbres** : M le maire explique qu'il souhaiterait faire élaguer 17 arbres à l'entrée du village. Il a pour se faire demander des devis à plusieurs entreprises. Après lecture des devis et délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'offre de M Laurent MATHIEU. L'offre ne comprend pas le déchiquetage qui sera à charge de la commune.
- **Électricité clocher de l'église** : Le devis n'ayant pas été reçu, la délibération est reportée à la prochaine séance
- **Aide à l'Ukraine** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de faire un don de 500 € à la Croix-Rouge

8) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Fêtes des mères** : La date du samedi 21 mai est retenue pour le traditionnel buffet
- **Fêtes des pères** : La date du samedi 25 juin est retenue pour le traditionnel buffet-apéritif
- **Adapei opération brioches** : Les membres du conseil municipal s'occuperont avec plaisir de la vente des brioches du 04 au 10 avril
- **Balayage des rues** : une entreprise sera mandatée pour réaliser le nettoyage du village
- **Visite logements** : La commission bâtiments prendra contact prochainement avec les locataires des logements communaux pour visiter les logements et déterminer d'éventuels travaux
- **Randonnée des Fruitières** : La prochaine réunion préparatoire avec toutes les associations et bénévoles impliqués aura lieu le vendredi 29 avril
- **Élections présidentielles du 10 et 24 avril 2022** : Les membres du conseil ont été désignés pour tenir les scrutins qui auront lieu de 8h à 19h
- **Réunion budget** : La réunion pour voter les budgets est inscrite à l'agenda le jeudi 14 avril à 20 h
- **Demande d'Olivier DHOTE** : M DHOTE a fait part de sa volonté d'exploiter un carré du potager communal situé derrière la mairie. Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord à M DHOTE

La séance est levée à 22 H 30

Le Maire

